**Présidence** : M. Gilles Rouffignat

**Membres présents** : Mmes. Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

**Membres absents** : MM. Patrick Bourgoin, Patrick Frugier, Thierry Gobry, Jean-François Selle (excusés).

**Invité** : MM. Claude Fort.

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV N°10 du 17/04/2023,
- Civilités.

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- Déclaration du Comité de direction,
- Contrôle des Ententes Séniors,
- Finale coupe Féminines à 8 – Dominique Bernard,
- Vie des commissions.

### 3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Préparation AG District du 30 juin,
- Finales de fin de saison,
- Pôle Sportif,
- Pôle Salariés,
- Informations gouvernance.

**Accueil** : le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

**Formalités** : le Comité de direction entérine la validation du PV N°10 du 17/04/2023.

**Civilités** : le Président et les membres du Comité de direction expriment :

**Leurs sincères condoléances à :**

- Bernard Portrait, co-Pdt Alliance 3B et membre de la commission Statut de l'arbitrage pour le décès de sa maman,
- A la famille de Jean-Pierre Solas, ancien joueur du Gallia et Leroy.

**Leurs encouragements à** Maryline Fort (Présidente du club de l'ASJ Soyaux),

**Leurs félicitations à :**

- Isabelle Bonneau pour la naissance de son petit-fils,
- Auryane Abdourahim (ASJ) sélectionnée en équipe de France U 16 F pour tournoi en Croatie,
- Gaëtan Damy reçu à la FFF (arbitre Fédéral 3),
- L'UA Cognac (8è) et l'ASJ Soyaux pour participation à la finale régionale du U13 Pitch à Gujan Mestras les 13 et 14 mai,
- Noah Meunier (Grande Champagne) et Lily Meponte (Linars), arbitre à la même finale,
- Lily Meponte qualifiée pour arbitrer en finale nationale à Capbreton
- Les clubs présents aux réunions de proximité organisées à leur attention,
- Les clubs de Mansle et Jarnac pour leur accueil de ces réunions,
- Les membres du CODIR présents.

**Le Comité de direction adresse ses félicitations appuyées à Thibaut Gabard** pour avoir réussi le concours d'entrée en DESS, concours très difficile qui regroupait au niveau national plus de 250 candidats (pour une soixantaine de postes). Cela lui ouvre la voie pour devenir au terme de sa formation Conseiller Technique en charge du PPF (Plan de Performance Fédéral).

Le District remercie la Ligue de football Nouvelle-Aquitaine pour le soutien qui lui a été apporté dans la préparation de ce concours tant sur le plan pédagogique que technique.

Le Comité de direction souhaite la plus grande réussite à Thibaut Gabard dans sa formation et dans ses futures responsabilités.

Le District remercie également la Ligue et en particulier le Président Saïd Ennjimi pour son soutien actif dans la construction de la nouvelle trajectoire technique envisagée pour le District.

## SUJET(S) « POUR DECISION »

**1° Déclaration du Comité de direction** (G.Rouffignat)

*« Dans sa réunion du lundi 15 mai, le Comité de direction du District de football de la Charente a constaté une recrudescence d'actes contraires aux valeurs du sport.*

*Il condamne fermement et sans ambiguïté toute forme de violence qu'elle soit verbale ou physique, toute intimidation, toute incivilité, tous propos et attitude à caractère raciste, xénophobe, sexiste et/ou homophobe, autant de phénomènes qui rongent le football.*

*Il condamne également sans détour les tentatives de tricherie : joueur pratiquant sans licences ou sous fausse identité, ou pas dans la bonne catégorie d'âge (notamment chez les jeunes), résultats « arrangés », tentatives de négociation sur les cartons attribués...*

*Sans vouloir interférer sur le travail des commissions concernées par l'étude de ces dossiers, le Comité de direction leur demande de faire toute lumière sur ces événements. Il charge en particulier la commission de discipline, une fois les faits et les responsabilités déterminés, de prendre des sanctions exemplaires, les plus fermes possibles, dans le respect du Règlement disciplinaire et du Barème disciplinaire de la F.F.F.*

*De tels événements graves, intolérables, inqualifiables et inadmissibles portent atteinte à notre discipline et peuvent à terme la mettre en danger.*

*Combien de temps trouvera-t-on des personnes suffisamment dévouées et passionnées pour tenir le rôle d'arbitre et accepter invectives, injures et récriminations de personnes qui n'ont jamais lu les Lois du Jeu ?*

*Combien de temps des dirigeants bénévoles sérieux et responsables continueront-ils à donner de leur temps au risque d'être confrontés à des situations de ce type ?*

*Combien de temps des éducateurs passionnés continueront-ils à s'occuper des enfants et à les accompagner sur les stades ?*

*Combien de temps les parents confieront-ils leurs enfants à l'école de football avec le risque qu'ils soient exposés à des propos de ce type, et au triste spectacle d'adultes encourageant leurs propres enfants à blesser l'adversaire pour gagner ?*

*La situation est grave et préoccupante. Exacerbée par les réseaux sociaux qui servent de caisse de résonance à l'intolérance, la provocation et la bêtise. Sachons réagir tous ensemble, clubs et District pour tenter de sauver le sport que nous aimons tous, le football, et apporter notre contribution à la construction d'une société plus fraternelle, plus respectueuse et plus sereine.*

*Vous pouvez compter sur notre détermination unanime ».*

**Décision 01 : le Comité de direction valide cette déclaration qui sera adressée aux clubs et aux médias.**

**2° Contrôle des Ententes Seniors** (S.Dorain)

Le Comité de direction N°1 du 05/09/2022 a validé les ententes Seniors pour la saison 2022/2023.

L'article 8.2/B des RG du District oblige les clubs en entente à avoir chacun un nombre de licenciés minimum pour la saison.

La Commission SRL n'a pas effectué, comme prévu, de vérification de la situation des clubs en entente au 30/11 qui permet d'alerter ceux en infraction. Un club se trouve en infraction et devrait être amendé financièrement.

En conséquence de la responsabilité de la Commission SRL, celle-ci propose au Comité de Direction de ne pas appliquer la sanction financière à titre exceptionnel.

**Décision 02 : le Comité de direction valide cette proposition et informera les clubs du caractère exceptionnel de cette décision.**

**3° Finale coupe féminines à 8 – Dominique Bernard** (G.Rouffignat)

Le District de football de la Charente a été saisi d'une demande du club du FCCL, proposant d'avancer la coupe féminine à 8 - Dominique Bernard du samedi 28 mai au stade Lebon au samedi 27 mai au stade Henri Lacombe de Ruffec considérant que le président du District a évoqué cette idée dans une réunion mardi 2 mai à Mansle. Le club de La Roche-Rivières FC Tardoire, lui, n'a pas fait de demande officielle au District.

Le Président ne réfute pas ce fait, mais en aucun cas cela ne pouvait avoir de valeur de décision, puisque c'est au final une décision qui revient au comité de direction, attendu que :

- seule, l'instance qui a pris une décision officielle peut la modifier, en l'occurrence le comité de direction,
- la programmation des finales a été décidée par le Comité de direction du 16 janvier 2023,

Consultée, la commission de développement du foot féminin ne souhaite pas donner de suite favorable à cette demande, estimant que le fait de jouer à Lebon est un privilège dont rêve tout joueur/joueuse et qu'il serait dommage d'en priver les joueuses du FCCL et de La Roche-Rivières FC Tardoire.

**Décision 03 : Compte tenu de ces éléments, le Comité de direction décide de maintenir la date de la finale Féminines à 8, Dominique BERNARD, comme prévu le dimanche 28 mai stade Lebon à 16h 45.**

**4° Vie des commissions** (G.Rouffignat)

Pour remercier les membres bénévoles des commissions de leur travail et de leur engagement, tout au long de la saison, il est proposé qu'ils puissent partager un moment convivial en fin de saison pour les commissions qui le souhaitent.

**Décision 04 : le Comité de direction valide cette proposition et fixe un montant maximum par participant.**

## SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

**5° Préparation de l'AG** (G.Rouffignat)

Deux clubs ont déposé trois vœux. La commission SRL (Statuts, Règlements, Litiges) a vérifié leur recevabilité. Un n'est pas de notre périmètre (délai des mutations). En conséquence les deux autres vœux seront présentés au vote des clubs lors de l'AG du 30 juin.

Les commissions concernées vont se positionner d'ici le 1er juin.

Le Comité de direction du 12 juin donnera son avis sur ces vœux.

**6° Point sur les finales de fin de saison** (JF.Selle/G.Rouffignat)

Sous l'impulsion du Secrétaire général et des commissions concernées, les finales de fin de saison se préparent bien.

Le Président note avec satisfaction que les bénévoles du District seront présents en masse pour la bonne tenue de ces finales :

- Coupes seniors : 41 bénévoles
- Coupes Jeunes et féminines à 8 : 38 bénévoles
- Champions Div's : 31 bénévoles

Le Comité de direction remercie tous les bénévoles qui seront présents, mais déplore que tous ne répondent pas aux mails qui leur sont adressés (59%).

**7° Pôle Sportif** (L.Fouché/K.Vergnaud)

**Réunions préparatoires avec les clubs pour les finales**. Tous les clubs concernés étaient présents. Réunions de qualité avec de bons échanges. Le Comité de direction félicite L.Fouché et K.Vergnaud et leur commission respective qui ont préparé et animé ces réunions. Il reste à tenir celle pour la Champions Div's le mardi 23 mai.

**Réunions de proximité avec les clubs.** 15 clubs présents à Mansle et 12 à Jarnac.

- Projet Khéops : les clubs présents ont posé de nombreuses questions et émis des idées,
- Procédure de Gestion des intempéries : les clubs apprécient la recherche de simplification,
- Planning de préparation de la saison 2023/2024 : des suggestions des clubs ont été prises en compte par rapport à la proposition faite à la 1ère réunion.

Le Comité de direction remercie les clubs de Mansle et de Jarnac pour leur accueil.

Il reste une dernière réunion le lundi 22 mai au District.

**Finales Champions Div's**. Une réunion de préparation des finales est prévue mardi 23 mai au District. Compte tenu des résultats encore incertains dans certaines divisions (3è, 4è et 5è) tous les clubs potentiellement concernés ont été prévenus de la réunion.

**8° Pôle Salariés** (G.Rouffignat)

**Recrutement.** Compte tenu de la démission de Jonathan Blondy au 1er/05, un poste de « chargé(e) d'activité Administration et Communication » a été ouvert.

Au terme du délai de candidature (15/05) 18 CV ont été reçus. Le Bureau a pré sélectionné trois candidats pour un entretien.

L'objectif est une embauche souhaitée au 1er Juin pour permettre un tuilage efficace.

**9° Point Gouvernance** *(*G.Rouffignat*)*

**Licences**. Stabilité globale (+ 1%). Sur les pratiquant(e)s : perte en Seniors Garçons et U19 (- 3,5 %) et chez les féminines (- 2,3%), hausse chez les jeunes (+ 8,5%) et stabilité en foot animation (garçons et filles).

**Situation financière des clubs.** Un seul club est en retard sur le 2è relevé. Tous les autres sont à jour. Le Comité de direction les remercie pour tenir leur engagement financier.

**Action « Toutes foot »**. Sept clubs se sont inscrits à ce dispositif national de valorisation des actions en faveur du foot féminin. Quatre ont finalisé leur dossier. Le jury en a choisi trois pour

participer au jury Ligue. Félicitations aux clubs de l'ACFC, Jarnac et Mouthiers pour la prochaine étape.

**Discipline.**

**1° Présentation de statistiques à fin avril :**

- 272 cartons rouges et 2 924 jaunes,
- 19 auditions après 9 instructions,
- 84 clubs comptabilisent au moins une exclusion…37 sans cartons rouges,
- 2 clubs ont totalisé plus de 10 exclusions,
- 30 sanctions dites « importantes » (9 matches de suspension et plus),
    - 25% concernent des dirigeants et/ou éducateurs,
    - 20% des matchs de jeunes,
- 38% du total des exclusions sont des fautes dites « de comportements », c'est à dire évitables.

**2° Concernant l'arbitrage**

- 17 incidents graves répertoriés :
    - 10 pour comportements intimidants/menaçants,
    - 7 pour propos grossiers et/ou injurieux.
- 3 plaintes ont été déposées en gendarmerie.

**Arbitrage**

- 191 fiches (vs 169 N-1) → + 13%,
- 4 FIA (formation initiale d'arbitres) → 52 arbitres formés dont 5 féminines,
- 24 visites de clubs,
- 2 jeunes arbitres sélectionnés pour le pôle Espoir de Mérignac : Noah Meunier et Marwane Pinard. Le Comité de direction les félicite pour ce résultat et les encourage pour la suite.

**Référent club.** Vincent Goupillat demande à ne plus être le réfèrent du FC Roullet. Marion Moine accepte d'échanger avec lui. Vincent Goupillat devient donc le réfèrent pour La Roche Rivières.

**Rencontre LFNA**. Suite à une demande du Président de la LFNA, le Comité de direction accepte de le recevoir pour une réunion d'échanges. Compte tenu des calendriers déjà bloqués il est proposé le lundi 26/06/2023 ou le lundi 03/07/2023. Les animateurs des commissions Discipline, Appel et SRL seront également invités.

**Comité de direction : le prochain (**N°12 ) est confirmé le lundi 12/06/2023. Il sera consacré exclusivement à la préparation et à la validation de l'AG du 30 juin 2023.

---

## RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION - N°11 DU 15/05/2023

| DOSSIER POUR DÉCISION | Décision | Pilote |
|---|---|---|
| PV N° 10 (17/04/2023) | Validé | JF.Selle |
| Communiqué du Comité de direction | Validé | G.Rouffignat |
| Contrôle des Ententes Seniors | Validé | S.Dorain |
| Finale Féminines à 8 – Dominique Bernard | Validé | C.Fort |
| Moments conviviaux des commissions | Validé | JF.Selle |
| **DOSSIERS DIVERS** | **Décision** | **Pilote** |
| Changement référent de clubs | Validé | JF.Selle |
| Réunion d'échanges avec Pdt LFNA | Validé | G.Rouffignat |

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 30.

---

Le Président
Gilles Rouffignat

La Secrétaire Générale adjointe
Karine Vergnaud